

fmCh newsletter

Lettre d'information de la fmCh à ses membres

Chères collègues, chers collègues,

Publié sous forme de prise de position dans notre dernière Newsletter no 6, le communiqué de presse de la fmCh concernant l'initiative populaire "Oui à la médecine de famille" a suscité un certain nombre de réactions. Nous avons choisi de reproduire les deux suivantes. Vos réactions sont attendues et même vivement souhaitées. Voici l'adresse info@fmch.ch

Le secrétariat général de la fmCh

OUI à la médecine de famille - NON à un article constitutionnel

Voici ce qu'écrit un confrère à propos du communiqué de presse de la fmCh :

Chers membres de la fmCh,
C'est quoi, ces inepties : 'Un bon médecin de famille joignable en tout temps peut, aujourd'hui encore, s'assurer des revenus confortables'?

J'ai des confrères qui travaillent à ce rythme, qui ne remettent pas de médicaments à leurs patients en ville et dont le revenu est quasiment équivalent à celui d'un médecin-chef. Au Hirslanden de Zurich, les chirurgiens continuent de rapporter plus d'un demi-million à la maison, et les gynécologues et les urologues encore plus. Je peux comprendre

que l'on soit contre l'initiative, mais des phrases du genre de celle que je viens de citer sont vraiment déplacées et discréditent la fmCh. Je suis terriblement déçu d'une telle dose d'ignorance.

Avec mes cordiales salutations, Dr. méd.
Thomas Eggimann

Et voici la réponse du Prof. Urban Laffer, président de la fmCh :

Cher Thom, En tant que vieux confrère qui t'apprécie, je constate que notre prise de position t'a fait manger de la vache enragée. Tu fais valoir à juste titre qu'il existe d'énormes disparités de revenus parmi les spécialistes également, disparités dont personne ne parle! Au même titre qu'il n'est précisé nulle part que l'impact des spécialistes "gagne-gros" sur la moyenne des revenus est bien plus percutant que celui des

fournisseurs des soins de base, le dénominateur commun étant bien plus petit et l'écart d'autant plus grand.

Si tu lis l'article pertinent dans le BMS, tu constateras que le revenu moyen de l'ensemble des spécialistes ne dépasse que de quelque 10'000 francs celui des fournisseurs des soins de base - cela même si l'on compte probablement plus de médecins engagés à 100 pour cent parmi les premiers que parmi les seconds. Mais il n'en est malheureusement pas tenu compte dans l'évaluation ! Tu pourras lire dans le même article que nous avons des confrères qui réalisent des revenus de plus d'un million de francs dans les soins de base ; ce fait nous est confirmé par de nombreux contacts avec les médecins du Centre hospitalier de Bienne et des environs. En travaillant à 150 pour cent (comme toi et moi, en tant que méchants spécialistes), les fournisseurs des soins de base peuvent, en effet, toujours s'assurer des revenus confortables.

Comme tu as probablement échappé aux

"torrents de méchancetés" que les fournisseurs des soins de base ont déversés sur les spécialistes que nous sommes et, en particulier, sur la fmCh au cours des dernières semaines, nous concevons sans difficulté que tu n'aies pas saisi le pourquoi de notre ton plus incisif que d'habitude. Je souhaite toutefois préciser à ce propos que notre agressivité cible uniquement les "radotages" au sujet d'une redistribution des revenus et qu'elle ne concerne en rien le rôle des médecins de famille. Car notre soutien leur reste entièrement acquis, exception faite de l'aspect "protection des espèces" qui pourrait être intégré à la Constitution fédérale. Notre prise de position s'inscrit du reste dans ce sens, mais ton indignation t'a peut-être empêché de la lire jusqu'au bout.

J'espère qu'une bonne nuit de sommeil et le courriel que je t'ai adressé auront réussi à apaiser quelque peu ton indignation et ta déception envers la fmCh.

Cordialement, Urban

Les échos positifs ne manquent pas de nous réjouir, eux aussi !

Ainsi, ce courriel reçu le 7 avril 2010 par le Secrétariat de la fmCh :

"J'aimerais savoir qui est l'auteur/e de la prise de position "OUI à la médecine de famille - NON à un article constitutionnel", car je voudrais le/la féliciter personnellement. Ce commentaire m'a, en effet, permis de remettre certaines choses en place.

En vous remerciant de vos efforts, je vous adresse mes meilleures pensées.

Prof. Dr. méd. Thomas Frick, Wilhofstrasse 3, 8125 Zollikerberg"

Nous vous souhaitons une semaine agréable ! *Le secrétariat général de la fmCh*

